

**Déclaration liminaire de la FSU-SNUipp Ardèche
CAPD du 30 janvier 2025**

A coups de forceps démocratiques, le gouvernement vient d'imposer un nouveau budget pour 2026 à la nation. Depuis le mois d'octobre, la séquence budgétaire s'étire. L'utilisation du 49.3 a durablement éloigné l'opinion publique d'enjeux pourtant cruciaux pour l'avenir de notre modèle social et participe à la crise démocratique qui s'aggrave dans notre pays. Cette dernière se nourrit d'abord de la mise à mal de tous les moyens qui assurent la solidarité, le lien social et la cohésion sociale, à commencer par les services publics.

Le refus de mettre à contribution les ultra-riches, alors même qu'ils usent et abusent de stratégies de contournement et d'optimisation fiscale, relève d'une forme de séparatisme fiscal insupportable. Rappelons ici quelques chiffres : **les aides publiques aux grandes entreprises, sans condition ni transparence, se sont élevées à 211 milliards en 2023, quand l'augmentation salariale de 10 % des professeur·es peut se chiffrer à 3,6 milliards et la création d'un corps de fonctionnaires d'AESH à 4/5 milliards d'euros.** Sans oublier évidemment l'urgence d'une revalorisation – indispensable et significative - des catégories C et B, qui voient leurs traitements percutés par la revalorisation du SMIC au 1^{er} janvier 2026. Elles et ils verront le retour d'une indemnité différentielle parce que disposant d'un indice de rémunération dont le traitement brut est inférieur au salaire minimum en vigueur dans notre pays. Inacceptable pour la FSU, pour qui la revalorisation de tous les personnels du ministère doit être une priorité absolue ! Inacceptable dans un pays où près de 20% de la population active est constituée d'agent·es publics. La preuve, une fois de plus, que sur les questions budgétaires, tout est d'abord affaire de choix politiques et non de contraintes.

En 2026, la contrainte continuera sur le terrain de l'éducation nationale. Elle se traduira par des retraits de postes, un gel des salaires, des frais de déplacements minorés, des départs en stage insuffisants, des classes non remplacées, une formation continue limitée et toujours des RASED incomplets.

L'Ardèche fait partie des huit départements français ne disposant plus de maîtres G. Serions-nous meilleurs que les autres dans le traitement des difficultés comportementales ? A priori non, car les besoins des écoles sont énormes dans le champ rééducatif. Cette pénurie de maîtres G est simplement le fruit de la politique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite menée entre 2008 et 2012.

Au manque d'ambition budgétaire s'ajoute le mépris dans la politique éducative depuis 2017. Chaque réforme, rejetée en CSA MEN et au CSE par la profession, a été finalement imposée au bulldozer. Loi Blanquer, loi Rilhac, évaluationniste, groupes de niveau, labellisation, dérive managériale... quel sens a tout ça ? Le sens politique, on le perçoit tout à fait, mais le sens pédagogique ? La profession s'interroge encore puisque cette politique est inefficace avec les personnels et ne fait pas progresser les élèves.

Depuis la loi de transformation de la fonction publique, le dialogue social est limité. Les représentant·es des personnels sont dans l'incapacité de connaître les postes occupés par les personnels. Ils ne disposent plus d'un temps de travail départemental régulier sur la mobilité ou l'avancement, plus de ces temps de régulation avec l'administration qui permettaient la construction et le rappel de la règle commune. Plus de ces temps d'intelligence collective qui participaient à la consolidation du corps enseignant. Les CAPD se résument désormais à de rares temps d'études de recours touchant quelques situations individuelles.

Pour la FSU-SNUipp, l'avenir de l'école passe par une toute autre politique nationale. Elle mettra tout en œuvre pour imposer cette thématique dans le débat public.